



## Création d'entreprise et abus de confiance

-----  
Par ludovic94

Bonjour à tous.

Ne sachant pas quoi faire et surtout ne sachant pas si un éventuel recours est possible, je viens demander quelques avis.

En juin 2019 je crée avec mon ex compagne une SAS, cependant ma carte d'identité été expiré. Vu l'urgence pour lancer l'activité j'ai mi un autre associé dans le but par la suite de le remplacer. (Pour créer la SAS car ils ont refusé ma CNI)

Cet associé ne gère rien et fais sa nouvelle vie ailleurs entre temps.

Mon ex compagne ne connaissant rien à l'entrepreneariat, et souhaitant se lancer avec moi, je crée donc une société de toutes pièces, de A a Z, création avec legalstart, page facebook, tableaux Excel de suivi de colis (société d'envoi de colis par fret aérien).

Je gère également la comptabilité, je met tout le processus en place et l'affaire se lance. Je gère et fait évoluer cette société tant bien que mal avec mon ex compagne.

Cela dure 1 an et demis durant lesquels nous vivons de notre RSA et chômage, à se sacrifier (surtout pour ma part) à la société.

La société est une SAS avec donc ma compagne en president gerante et un autre associé (qui ne se manifeste plus).

Après tout ces mois / années de dur labeur, la société commence à décoller, toujours sous ma gérance. Les profits commencent à être palpable, mais les tensions entre nous aussi.

Ayant par la suite donc les moyens de changer les statut de la société afin que je reprenne mes 50% prévu, vous comprendrez quelle à refuser et ne ma rien laissé. (oui durant un an au moins nous ne pouvions sortir 600eur pour refaire les statuts, nous dépensions même le peu d'argent que nous avions dans cette structure).

J'ai donc travaillé 2 ans pour rien, fait grimper une société qui à mon départ générer 50k de chiffre d'affaire par mois, et tout cela sans aucun salaire car on attendait que les bénéfices commencent pour se rémunérer.

Ma question est la suivante :

Sachant que j'ai toutes les preuves que j'ai crée et géré cette société tout ce temps, pensez vous que je puisse porter plainte pour abus de confiance ou travail non déclarer afin de récupérer soit ma part de la société soit une indemnité pour les 2 ans que j'ai passé a travailler dans la société?

Pour preuve :compte legalstart pour création, tous les mails du cabinet d'expert comptable me sont adressés à mon mail personnel et mon nom personnel depuis le début, les échanges avec les transporteurs, tout autre acteur de la société passaient par mon email personnel, les tableau Excel de la gestion des colis je les ai car c'est moi qui les ai crée. .  
Le nom de domaine utilisé pour les mail pro m'appartiens également.

Je suis également l'interlocuteur avec l'agence immobilière dans laquelle nous avons pris le local commercial. J'ai absolument tout géré.

Tous démontre que j'ai géré cette société, et du jour au lendemain on m'a éjecté sans rien me donner en retour.

Voila sans document officiel, je n'ai que les traces de travail comme preuves, et bien sur des gens qui peuvent témoigner que je travaillais à plein temps, voir même jusqu'à pas d'heure :-(

Je vous remercie par avance de vos éventuelles conseils.

Bien cordialement

Ludovic

-----  
Par ESP

Bonsoir

C'est à un avocat en droit des affaires que je vous conseille de voir au plus vite.